



LE SPOT

CE
30/10/2014



XAVIER HURSTEL PRESIDENT

L'ex Directeur Général et nouveau Président confirme qu'il poursuivra la stratégie de PMU 2020.

3 axes principaux sont évoqués :

1. Transformer le réseau.
2. Amplifier le développement à l'international.
3. Conseiller et participer pleinement aux travaux des Sociétés De Courses visant à engager des réformes et des économies de structure, à développer le Marketing et les images des courses, à travailler sur l'évolution du programme et du calendrier.

Il précise que :

- Structurellement, l'entreprise PMU est plus solide après l'ouverture du marché.
- La maîtrise des charges permet d'atténuer la conjoncture actuelle.
- La taille de la masse du PMU est un avantage compétitif dans le monde, qui lui permet de partir à la conquête à l'international.

Il annonce :

- Des évolutions sur le Quinté plus Internet et sur le pari Report
- Des projets sur le Quinté+ réseau
- L'arrivée d'un pari pour les néophytes
- La mise en place d'un programme de fidélité pour les cartes PMU après la livraison du programme ACES.

D'ici la fin de l'année, il rappelle la nécessité d'avoir une vision plus claire sur :

- La rénovation du réseau
- La connaissance des gros clients internationaux
- La séparation des masses et la bascule EASY

A noter que :

- Le choix du prochain Directeur Général est ouvert et ne viendra pas donc forcément de Bercy...
- Pour prendre son poste de PDG, Xavier HURSTEL a démissionné de la fonction publique.
- En 2015, il n'y aura pas d'économie sur le plan d'investissement notamment sur le réseau.

CARTES PMU

25 000 cartes vendues, soit 40% de l'objectif. CA = 61 M€ (+9%)
11 CDS seulement ont atteint leur objectif.

Le SHN/CGC est remonté à la charge pour réclamer une baisse de l'objectif.

Nous avons demandé par ailleurs :

- Que les CDS soient informés par le Service Clients sur les motifs de blocages des dossiers, afin qu'ils puissent faire intervenir rapidement leurs titulaires auprès des parieurs.
- Que les cartes vendues soient comptabilisées dans l'objectif des CDS plutôt que les cartes approvisionnées.

A ce stade, la Direction reste sourde à ces demandes.

Elle indique toutefois que si la révision des objectifs n'est pas envisagée, un rattrapage pourra être effectué en fonction des résultats de 2013.

DOSI

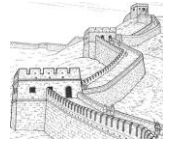
EASY : Le planning de mise en œuvre serait respecté.

ACES : La production devrait être lancée le 12 novembre pour une activation le 17, comme prévu et **grâce à l'investissement total des collaborateurs qui mériterait plus de considération et de soutien de la part de la Direction.**

LES TRIBULATIONS DE XAVIER HURSTEL EN CHIINE



« JE SUIS UNE
RACING...
MA CHINE ! »



Pour son début de mandat très... mandarin, Xavier HURSTEL a été reçu à un niveau jamais atteint jusqu'ici, par le Vice-Ministre des Sports Chinois.

Nous nous réjouissons de cette entrevue dit-on très productive, tout en espérant que notre nouveau Président saura bâtir une muraille de Chine pour repousser toute tentative d'ingérence des Sociétés Mères dans notre développement à l'international...

UNE OMBRE « CHINOISE » AU TABLEAU

A la question : « **Allons-nous rester sur le contrat moral avec le Président Germond, à savoir pas de fermeture de site et personne sur le bord de la route** ».

Réponse : « **Je veux bien tenir compte du «personne sur le bord de la route». Maintenant, si il faut faire des rationalisations comme on l'a déjà fait avec l'AT, je ne m'interdit pas d'en faire !...** »

Sans vouloir chinoiser, démonstration est faite que Xavier HURSTEL n'exclut pas la fermeture de site pour respecter son engagement auprès des Sociétés Mères de réaliser des économies de structures...

LA SOULTE AU PMU

- Collaborateurs de 0 à 5 ans : 66% de demandes
- de 5 à 10 ans : 70%
- Supérieurs à 10 ans : 62%
- 4 refus sur 490 demandes

Le début des paiements devrait être effectué par l'ORPESC fin novembre.

Attention : il n'y aura pas de prélèvement à la source !

Il faudra déclarer la soulte sur sa feuille d'impôt, ce qui sera **sans changement sur le montant libérateur.**

La DRH contactera toutes les personnes concernées pour indiquer précisément dans quelle case mettre cette somme.

Nous avons signalé des anomalies remontées par certains bénéficiaires, notamment dans le calcul des temps partiels.

Nous avons fait savoir clairement que ce calcul ne devait en aucun cas générer des injustices dans le montant des soultes.

Une réunion sera prochainement programmée pour aborder le sujet avec les organisations syndicales signataires.

BILAN DE LA POLITIQUE DES TRANSPORTS SNCF

L'économie ne serait que de 30 k€ sur un an (ridicule) pour le passage de la 1^{ère} à la 2^{ème} classe SNCF.

Cela dit, aucune étude sérieuse ni aucun document ne nous a été remis pour démontrer cette économie de bout de chandelle.

Encore une fois, le billet présenté en CE par le Directeur Financier n'est pas valable, même si sa carte fréquence en termes de capacité à justifier l'injustifiable est méticuleusement et éternellement renouvelée...

Rappelons que le passage en seconde pénalise particulièrement les personnes qui utilisent régulièrement le train, car il est souvent impossible de travailler pendant les trajets, à cause du bruit (enfants lors des vacances scolaires, groupes plus fréquents en seconde qu'en première...).

ADHESION A RETOURNER A



PASCAL RIBIER



2 CHEMIN DU CHARBONNIER
69780 SAINT PIERRE CHANDIEU
06 89 63 56 36

(Avec un chèque de 50 €)

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
TEL	
SITE PMU	
STATUT	
ADRESSE @	

APPELEZ-NOUS !

Pascal BRILLOUET : 06 07 11 42 68

Patrick GRATZ : 06 07 86 75 04

Mireille SANSON : 06 86 25 93 80

Guillaume DEGRAVE : 04 78 78 83 57